Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 6 avril 2016

n° 19104

« Panama Papers » : enquêtes en Roumanie.
Laura Codruța Kovesi, procureure en chef de la Direction nationale anticorruption, victime d'une tentative d'intimidation.
Le Parquet général rouvre l'enquête sur la Révolution de 1989.

« Panama Papers ». Les médias continuent à s'intéresser aux révélations « Panama Papers » portant sur les circuits offshore utilisés pour dissimuler des actifs à l'étranger. Selon la presse, l'ancien Premier ministre Victor Ponta aurait acheté en 2012 un appartement de luxe à Bucarest, vendu par une société offshore de Panama (*DIGI 24*).

L'agence nationale d'administration fiscale (ANAF) et la Direction d'investigation du crime organisé et du terrorisme (DIICOT) ont annoncé avoir lancé des vérifications sur l'implication de citoyens roumains dans l'affaire « Panama Papers » (*PRO TV*). Selon le site roumain de journalisme d'investigation *RISE Project*, les noms de plus de 100 citoyens roumains figureraient dans les documents du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca.

Laura Codruța Kovesi, victime d'une tentative d'intimidation. Selon le site roumain de journalisme d'investigation *Rise Project*, quatre citoyens israéliens, ancien agents secrets, cofondateurs et directeurs exécutifs de la société privée d'investigation *Black Cube*, sont poursuivis par la Direction d'investigation du crime organisé et du terrorisme (DIICOT) pour avoir espionné les communications de Laura Codruța Kovesi, procureure en chef de la Direction nationale anticorruption (DNA), et pour avoir tenté de compromettre son image (*RFI Roumanie*).

Réouverture de l'enquête sur la Révolution 1989. Bogdan Licu, procureur général par intérim du Parquet auprès de la Haute cour de cassation et de justice, a annoncé hier avoir demandé la réouverture des poursuites pénales dans le cadre de l'affaire sur la Révolution de décembre 1989. Le 14 octobre 2015, le Parquet militaire avait classé sans suite l'enquête sur ces évènements qui ont provoqué 709 décès, 1 855 blessés par arme à feu, 343 autres blessés et l'arrestation de 924 personnes. L'enquête fermée par le Parquet militaire portait sur des soupçons de propagande de guerre, génocide, traitements inhumains, infractions de guerre contre la propriété et d'autres droits, crimes contre l'humanité. Bogdan Licu a qualifié la décision du Parquet militaire d'« illégale et sans fondement », qui a été adoptée « sur la base de poursuites incomplètes qui ignoraient des informations, des données et des documents essentiels sur les évènements de 1989, ces aspects ayant conduit à des conclusions incomplètes et erronées » (*PRO TV*, *Agerpres*, *Radio România Actualități*).

Crise des réfugiés. Corina Crețu, commissaire européenne à la Politique régionale, et Dimitris Avramopoulos, commissaire à la migration, ont rencontré hier les maires de plusieurs villes européennes touchées par l'afflux de migrants. A cette occasion, un partenariat entre la Commission européenne et ces villes a été lancé, visant le financement de projets pour l'intégration des réfugiés. « Quelles que soient les discussions au sommet, ce sont toujours les maires qui doivent trouver rapidement les solutions les plus adaptées. Les fonds structurels pourront ainsi contribuer au développement économique et social », a déclaré Corina Crețu. Elle a précisé que la Roumanie n'était pas concernée par la nécessité de trouver des fonds pour les migrants. La Roumanie pourrait bénéficier prochainement de l'agenda urbain européen qui prévoit l'allocation de 29 milliards d'euros directement aux villes européennes (*Agerpres*, *Radio România Actualități*).

Loi *datio in solutum*. La commission juridique de la Chambre des députés a donné hier un avis favorable à la loi dite « datio in solutum », en proposant quelques amendements. La loi *datio in solutum* ouvrirait la possibilité pour un emprunteur de liquider complètement sa dette issue d'un prêt immobilier en transférant la propriété du bien immobilier au prêteur. Les députés juristes ont soustrait du champ de l'application de cette loi les prêts bancaires accordés via le programme « Premier logement » (destinés aux jeunes de moins de 35 ans) et ont augmenté le plafond de 150 000 à 250 000 euros. Le vote final sur la loi est attendu aujourd'hui. Une première version de cette loi, adoptée en 2015, a été renvoyée pour réexamen au Parlement par le Président Klaus Iohannis. Plusieurs institutions, dont la Commission européenne et la Banque nationale de la Roumanie ont averti quant aux risques que pourrait présenter l'adoption de cette loi sur les perspectives de l'économie roumaine (*Gândul.info*).

Liviu Dragnea, poursuivi pour corruption. La Direction nationale anticorruption (DNA) a engagé des poursuites pénales à l'encontre de Liviu Dragnea, ancien président du Conseil départemental de Teleorman, pour complicité (par instigation) d'abus de pouvoir et de faux intellectuel. De 2006 à 2012, Liviu Dragnea aurait fait des pressions sur la directrice de la Direction locale d'assistance sociale pour maintenir à leur poste deux de ses employées qui travaillaient de facto pour le siège de la filiale locale du parti social-démocrate (dont Liviu Dragnea était président). Les médias rappellent que Liviu Dragnea a déjà été condamné en première instance pour fraude électorale à un an de prison avec sursis (*Agerpres*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- La 12ème édition du Festival international du film de Bucarest (BIFF) aura lieu du 18 au 23 avril à l'Institut français et au musée du Paysan roumain (*Port.ro*, *Europa FM*)

- La 10ème édition du Festival international du film NexT, qui aura lieu à Bucarest du 7 au 11 avril, proposera au public 140 courts-métrages récents, inventifs et innovants, répartis en 16 sections. Jeudi 7 avril, le cinéma Elvire Popesco de l'Institut français de Bucarest accueillera à 19h30 la première projection du programme Video Essays, en présence de Kevin B. Lee, l'un des réalisateurs d'essais vidéos les plus réputés et membre du jury de la compétition internationale NexT 2016 (*Agerpres*, *LiterNet*).

- Les résultats de la troisième édition du concours de poésie francophone (Haïku) organisé par l'Organisation internationale de la Francophonie dans l'Europe centrale et orientale (*RFI Roumanie*)

- Sport : Portraits d'Andreï et Alex Gorcioaia, deux frères de Roumanie, joueurs professionnels de rugby en France (*La Dépêche*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie